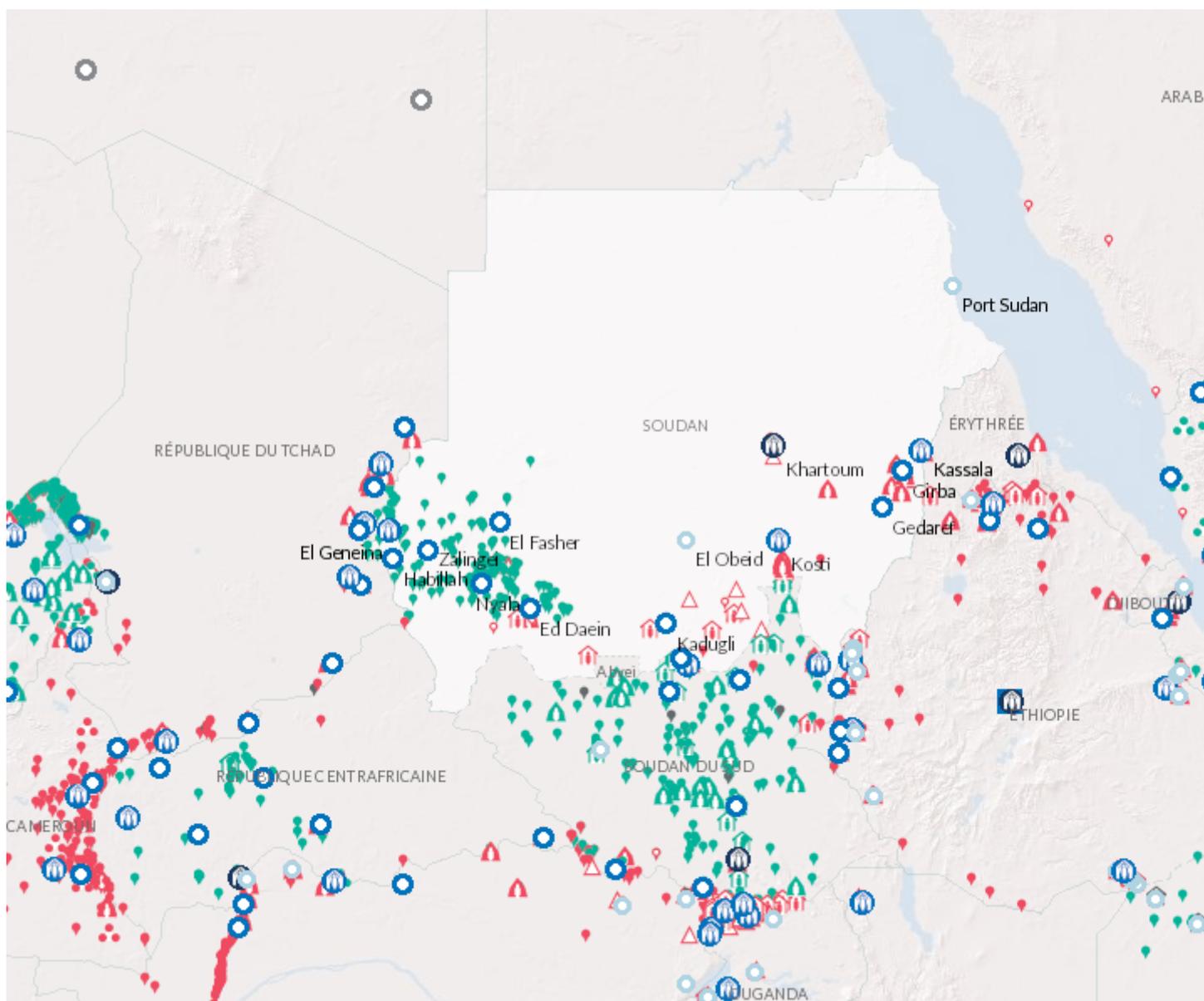


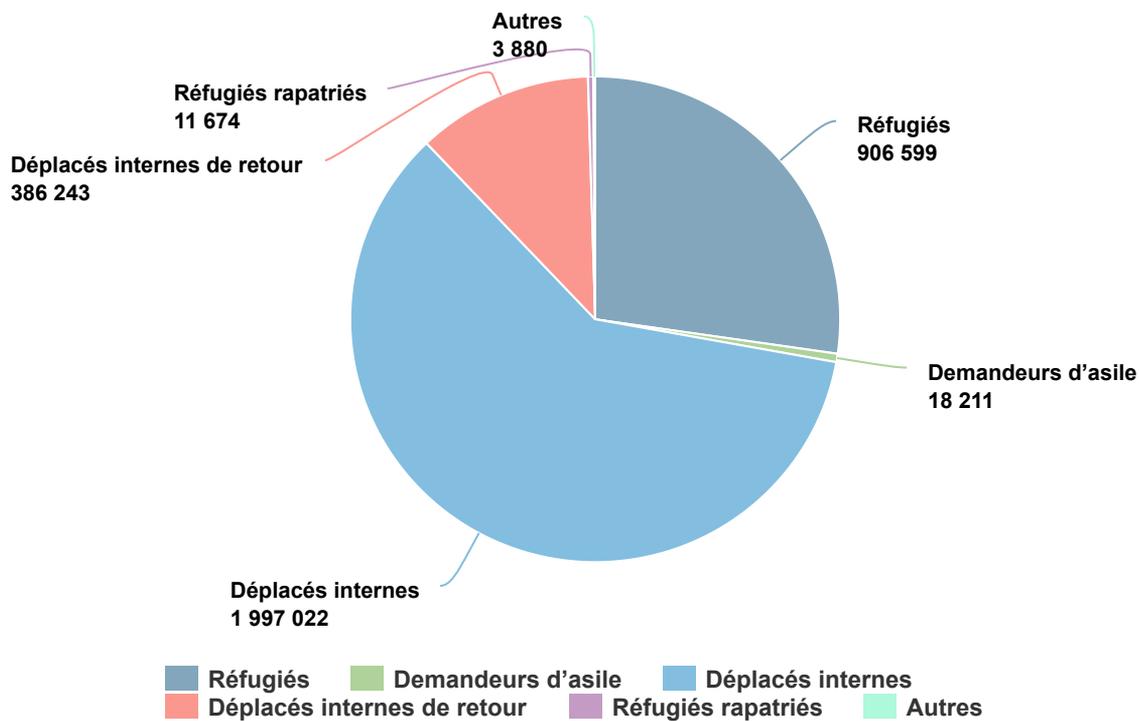
Opération: Soudan



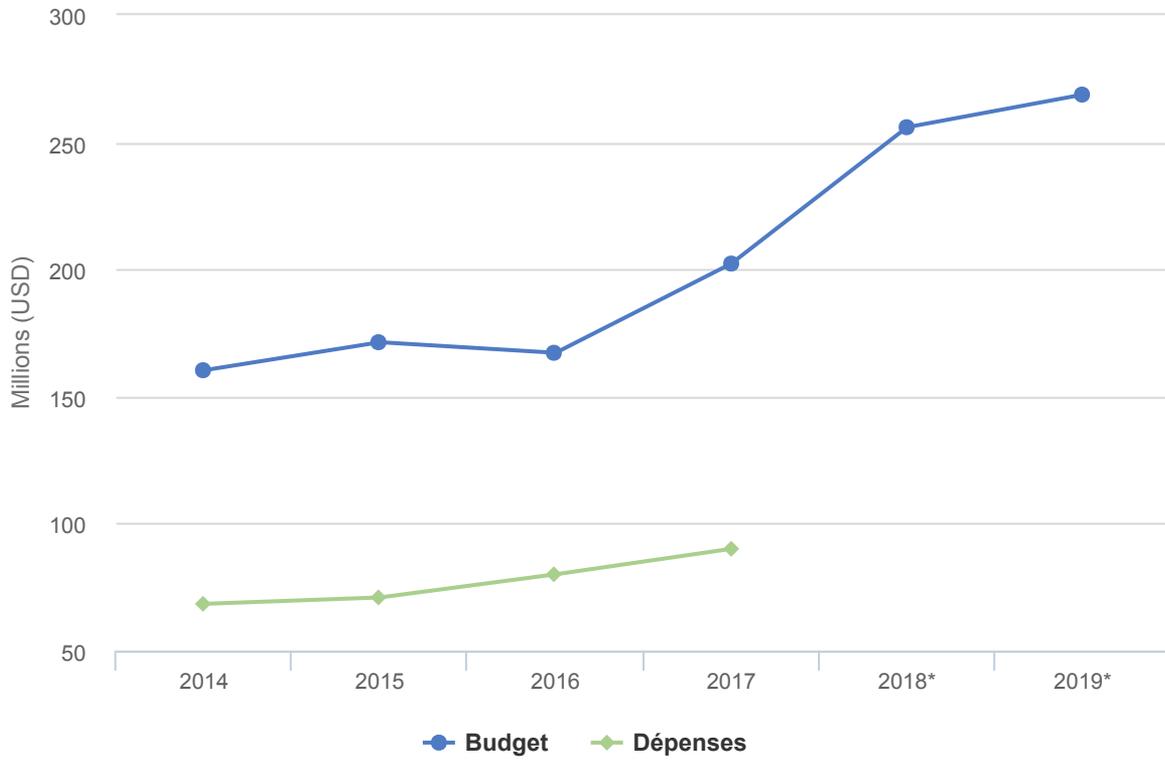
## Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 23% EN 2017

<b>2017</b>	3,323,629
<b>2016</b>	2,704,048
<b>2015</b>	3,735,966



# Budgets et Dépenses - Soudan



## Environnement opérationnel

Malgré quelques évolutions positives au Soudan, le redressement du pays après des décennies de conflit reste difficile. L'assouplissement des sanctions économiques en 2017, s'il est durable, pourrait apporter des améliorations à la situation économique tant pour les réfugiés que pour les communautés locales. La mise en œuvre d'un ensemble de réformes économiques est cependant une condition préalable, notamment pour l'accès aux fonds de développement. L'inflation a conduit à une augmentation de 100% du coût de la vie, ce qui porte préjudice à l'ensemble de la population locale et réfugiée.

La dimension politique de la crise au Soudan du Sud reste non résolue. En raison de la poursuite de combats localisés, du manque d'aide humanitaire et des niveaux extrêmes d'insécurité alimentaire, provoqués par le conflit, les réfugiés sud-soudanais, principalement les femmes et les enfants, vont continuer de franchir la frontière avec le Soudan pour trouver la sécurité et accéder à la nourriture et aux services de base. Il reste à voir quel sera l'impact de l'Accord revitalisé pour le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, signé le 12 septembre 2018, sur cette tendance actuelle.

La situation en République arabe syrienne et au Yémen va certainement rester instable, engendrant des arrivées continues de réfugiés à petite échelle vers le Soudan.

En outre, le Soudan reste un pays d'origine, de transit et de destination de mouvements migratoires irréguliers, y compris de demandeurs d'asile et de réfugiés qui empruntent la route migratoire est-africaine en direction du nord vers l'Europe à travers la Libye.

Un petit nombre de réfugiés tchadiens devraient rester au Darfour après la fin du retour volontaire de la majorité d'entre eux en 2017 et 2018. Par ailleurs, et en l'absence de perspectives de retour durable, le nombre de réfugiés en provenance de la République centrafricaine (RCA) au Soudan devrait rester stable.

En outre, un nombre important de retours spontanés et de retours volontaires assistés par le HCR de réfugiés soudanais depuis le Tchad devrait se poursuivre en particulier vers les États du Darfour du Nord, Darfour central et Darfour occidental.

La Commission pour les réfugiés demeurera le principal partenaire gouvernemental du HCR pour la protection, l'enregistrement, la gestion des camps et la coordination générale de la réponse en faveur des réfugiés en 2019, tandis que le renforcement continu de la coordination avec les ministères spécialisés, notamment les ministères de l'Éducation, de la Santé et des Affaires sociales restera la priorité du HCR. Dans le domaine de l'apatridie, le HCR poursuivra son partenariat avec les services soudanais d'état civil, et entretiendra une coopération étroite avec les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères.

Le HCR continuera d'encourager les partenariats et la coordination avec les autorités pour faire face aux mouvements migratoires mixtes, notamment avec le ministère de l'Intérieur, le Comité national de lutte contre la traite des êtres humains et le Comité étatique de lutte contre la traite des êtres humains.

Le Forum de consultation sur les réfugiés (RCF) restera le principal forum de coordination de haut niveau pour toutes les situations de réfugiés à l'intérieur du Soudan, que ce soit dans les camps, les zones rurales ou urbaines, ou pour des opérations nouvelles ou prolongées. En tant que responsable du groupe sectoriel chargé de la protection, le HCR continuera de partager des informations et de coordonner les activités de réponse en matière de protection, en coordonnant notamment le travail de plus de 40 ONG partenaires en tant que responsable du secteur abris d'urgence/articles non alimentaires.

Le HCR continuera de piloter la participation du RCF dans les processus du Plan de réponse humanitaire et de la Stratégie humanitaire pluriannuelle (MYHS) dirigés par OCHA pour assurer la prise en compte des besoins des

réfugiés en tant qu'élément distinct mais intégré du processus de planification interagences. Le Soudan est un pays pilote pour la Nouvelle méthode de travail et le plan-cadre des Nations unies pour le développement (PNUAD) est également pris en compte dans le contexte de la MYHS. Une plus grande attention aux mouvements migratoires mixtes nécessitera un engagement et un plaidoyer plus importants de la part de toutes les organisations et le HCR veillera à assurer un accent interorganisations renforcé sur les questions migratoires.

## Priorités clés

Dans l'est du Soudan, l'accès au territoire pour les réfugiés érythréens, éthiopiens et somaliens continuera d'être garanti grâce à une surveillance régulière des frontières et des conditions d'accueil, y compris par une liaison et un plaidoyer avec les autorités frontalières. Le HCR surveillera également les lieux de détention et interviendra pour éviter les renvois forcés. Il mènera aussi des actions de plaidoyer en matière d'apatridie, notamment des formations et un renforcement des capacités dans le domaine du droit international des réfugiés. En coopération avec le gouvernement et d'autres parties prenantes, le HCR continuera de travailler à la consolidation des camps dans l'est du Soudan afin de parvenir à une cohésion sociale et à l'intégration des réfugiés au sein des communautés d'accueil. L'accent sera mis sur la promotion de l'autosuffisance, mais les nouveaux arrivants continueront de recevoir de l'aide.

Pour les réfugiés sud-soudanais, le HCR coopérera avec le gouvernement pour intégrer progressivement les services dans les systèmes nationaux, en particulier dans le domaine de l'éducation et du secteur WASH. Des projets à petite échelle dans le domaine des moyens de subsistance, tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil, seront mis en œuvre, et la priorité sera donnée à la construction d'abris durables. L'opération développera le recours aux aides en espèces pour soutenir en priorité les secteurs des articles non alimentaires, des abris, des moyens de subsistance, de l'énergie et de l'éducation. La protection des femmes et des enfants, ainsi que sur le renforcement des services de protection communautaires pour les mineurs isolés et d'autres groupes vulnérables compteront également parmi les priorités.

Afin d'assurer le retour et la réintégration durables des réfugiés soudanais en provenance du Tchad, le HCR travaillera au sein des structures de coordination existantes, notamment le groupe de travail sur les solutions durables et le secteur du retour, du rétablissement et de la réintégration, afin d'améliorer leur accès aux services de base et de renforcer l'État de droit dans les zones de retour. Comme les rapatriés ont indiqué que les deux principales priorités étaient l'eau et la santé, le HCR soutiendra la rénovation et la construction d'installations dans le domaine de la santé et de l'approvisionnement en eau, en plus de projets de protection communautaires qui bénéficieront à la fois aux rapatriés et aux communautés d'accueil.

La stratégie de protection des réfugiés urbains sera axée sur le renforcement des mécanismes de protection des personnes extrêmement vulnérables, dont les femmes en danger, les victimes de la traite et les mineurs isolés ; la promotion des opportunités d'emploi comme moyen d'atteindre l'autosuffisance et l'amélioration de l'accès aux services grâce aux structures communautaires locales et à une mobilisation renforcée des communautés. Une aide juridique continuera d'être fournie pour veiller à ce que les réfugiés urbains bénéficient d'une représentation juridique adéquate, en particulier pour les questions touchant au statut de réfugié au Soudan.

Compte tenu des efforts actifs menés actuellement pour réformer la législation, qui se reflètent dans l'adoption récente d'un amendement important à la Loi sur la nationalité (en février 2018) qui, une fois mis en œuvre, contribuera considérablement à la réduction du risque d'apatridie pour un nombre important de personnes, le HCR donnera la priorité et développera les activités qui visent à soutenir la réforme du droit à travers des actions de plaidoyer et de renforcement des capacités.

## Chiffres clés :

- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR auront accès aux soins de santé primaire
- 80% des enfants réfugiés et demandeurs d'asile en âge d'être scolarisés seront inscrits à l'école primaire
- 65% des ménages vivront dans des hébergements décents



# Budget 2019 révisé - Soudan | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Cadre juridique et politique	466,636	1,206,996	0	0	1,673,632
Aide juridique et recours judiciaires	1,317,817	0	0	0	1,317,817
Accès au territoire	168,664	0	0	0	168,664
<b>Sous-total</b>	<b>1,953,117</b>	<b>1,206,996</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3,160,113</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>					
Conditions d'accueil	2,890,615	0	0	1,165,522	4,056,137
Enregistrement et établissements des profils	7,770,046	0	0	0	7,770,046
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,171,809	0	0	0	1,171,809
Documents individuels	236,181	0	0	0	236,181
Documents d'état civil	491,181	939,562	0	0	1,430,743
Regroupement familial	181,181	0	0	0	181,181
<b>Sous-total</b>	<b>12,741,013</b>	<b>939,562</b>	<b>0</b>	<b>1,165,522</b>	<b>14,846,097</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>					
Protection contre la criminalité	801,220	0	0	0	801,220
Prévention et interventions liées aux VSS	1,942,905	0	0	0	1,942,905
Protection des enfants	4,854,025	0	0	0	4,854,025
<b>Sous-total</b>	<b>7,598,150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7,598,150</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>					
Santé	18,935,016	0	0	0	18,935,016
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	551,299	0	0	0	551,299
Nutrition	3,050,025	0	0	0	3,050,025

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Eau	3,298,361	0	0	0	3,298,361
Hygiène et assainissement	52,550,492	0	0	0	52,550,492
Abris et infrastructures	43,123,137	0	6,821,248	9,130,021	59,074,407
Énergie	3,068,993	0	0	0	3,068,993
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	20,285,578	0	869,248	4,063,468	25,218,295
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	3,064,355	0	0	0	3,064,355
Éducation	21,495,755	0	0	0	21,495,755
<b>Sous-total</b>	<b>169,423,012</b>	<b>0</b>	<b>7,690,497</b>	<b>13,193,490</b>	<b>190,306,999</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>					
Mobilisation communautaire	1,893,630	0	0	2,500,261	4,393,891
Ressources naturelles et environnement partagé	466,431	0	0	0	466,431
Autosuffisance et moyens d'existence	16,122,286	0	0	0	16,122,286
<b>Sous-total</b>	<b>18,482,347</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,500,261</b>	<b>20,982,608</b>
<b>Solutions durables</b>					
Stratégie pour la recherche de solutions globales	211,181	0	0	690,261	901,442
Retour volontaire	749,181	0	7,983,745	0	8,732,926
Réintégration	0	0	3,602,745	0	3,602,745
Réinstallation	1,211,643	0	0	0	1,211,643
Réduction de l'apatridie	0	674,396	0	0	674,396
<b>Sous-total</b>	<b>2,172,005</b>	<b>674,396</b>	<b>11,586,491</b>	<b>690,261</b>	<b>15,123,152</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>					
Coordination et partenariats	892,812	0	0	2,511,044	3,403,856
Gestion et coordination des camps	1,957,362	0	0	0	1,957,362

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Sous-total</b>	<b>2,850,174</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,511,044</b>	<b>5,361,218</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>					
Approvisionnement et logistique	3,325,445	0	0	703,261	4,028,706
Gestion des opérations, coordination et appui	2,971,977	0	2,672,248	1,678,355	7,322,580
<b>Sous-total</b>	<b>6,297,422</b>	<b>0</b>	<b>2,672,248</b>	<b>2,381,616</b>	<b>11,351,286</b>
<b>Budget 2019 révisé</b>	<b>221,517,240</b>	<b>2,820,954</b>	<b>21,949,236</b>	<b>22,442,193</b>	<b>268,729,623</b>
Augmentation / Diminution	0	0	0	0	0
<b>Budget 2019 courant</b>	<b>221,517,239</b>	<b>2,820,954</b>	<b>21,949,236</b>	<b>22,442,193</b>	<b>268,729,623</b>